

Compte rendu d'Assemblée régionale SNTRS-CGT Grand Ouest

Jeudi 13 Février 2014

Composition de l'Assemblée : 20 participants des sections de Brest, Nantes, Rennes, Angers. Pas de syndiqués du Mans et de Roscoff (isolés rattachés à Nantes et Brest). Organismes de recherche : 2 Inserm, 17 CNRS, 1 université. Catégories représentées : 5 Chargés de recherche, 1 Maître de conférence, 4 Ingénieurs, 5 Assistants d'ingénieur, 4 techniciens, 1 retraitée. Pas de contractuels présents

1) Situation générale

Nous vivons une période de grande régression, il est nécessaire que le syndicat relaie en région les campagnes de la CGT sur le coût du travail par exemple, notamment en reprenant des distributions de tracts sur les sites (Section de Nantes).

Les cadeaux sans contreparties de la part du gouvernement, les bénéfiques redistribués aux actionnaires qui augmentent beaucoup plus que la partie redistribuée vers les salaires, sont à l'origine de l'austérité et de la crise. Sans alternative politique, il est difficile d'apporter des réponses concrètes aux problèmes. Dans ce contexte, les idées d'extrême droite acquièrent une audience et un droit de cité qu'il faut combattre. La confédération n'est pas assez offensive sur les questions de la retraite, de la sécurité sociale. Cette attitude suiviste vis à vis des autres syndicats est en contradiction avec la campagne sur le coût du capital. Les adhérents alarment les instances confédérales sur la nécessité de reprendre l'initiative. L'Europe joue un rôle important dans la politique d'austérité des Etats, faut-il voter contre la construction européenne ?

2) Situation des laboratoires dans la région

La convention signée entre l'université de Grenoble et le MEDEF donne un aperçu de ce que peut être la subordination des laboratoires publics de recherche aux entreprises. La baisse du « coût du travail » se prolonge dans les organismes publics de recherche par la baisse de la masse salariale et réduction des effectifs. Sur la région, la fusion des universités de Rennes 1 et 2 prépare la constitution de la Communauté d'universités et d'établissement (COMUE) interrégionale. Nantes et Rennes veulent ainsi peser sur la recherche et l'enseignement aux dépens des sites périphériques. Un des enjeux est la réduction du nombre de masters (qui devrait passer de 2042 à 250 sur l'ensemble du territoire français) avec son corollaire la réduction des thématiques de recherche.

Conditions de vie et travail dégradées

Comme l'année précédente, le constat est dramatique: Le suicide d'une collègue sur la circonscription est un terrible signal d'alarme. La souffrance au travail est difficile à exprimer par ceux qui la subissent. Avec l'idée pernicieuse entretenue par des directions de laboratoires et des organismes que lorsqu'un collègue n'arrive plus à faire son travail correctement, c'est qu'il est devenu un incapable et est donc responsable de sa situation. La dégradation des conditions de travail et la souffrance qu'elle engendre sont une réalité pour une très grande majorité de collègues.

Au CNRS, 80 dossiers de souffrance au travail sont remontés aux Ressources Humaines de la délégation dont 15 cas graves, ce n'est qu'une partie de l'iceberg bien en deçà de la réalité. Les possibilités d'intervention de la délégation pour trouver des solutions sont de plus en plus limitées, par exemple il devient difficile de déplacer les personnes en souffrance. Les cellules d'écoute posent aussi question car, certes elles permettent produire des statistiques, mais après ? Il faut aussi signaler que les agents hésitent dorénavant à rencontrer le médecin car ils craignent que leurs cas soient automatiquement signalés aux ressources humaines. Le syndicat doit dépasser son rôle d'assistance au cas par cas. Nous devons faire un effort d'explication et aider nos collègues à se mobiliser collectivement au sein des laboratoires pour éviter l'isolement. Nous devons travailler en amont au sein des laboratoires sur les conditions de travail.

Le management des directions de laboratoires a profondément changé. Plusieurs intervenants indiquent le développement d'appels d'offre internes sur les financements récurrents et propres des unités pour financer par exemple les thèses. Ce qui contribue aux tensions et la mise en concurrence.

Exemple d'un laboratoire Ecologie et environnement Rennes : l'organisation en axes fédérateurs se substitue à celle en équipes ; ces axes étant financés par appel d'offres internes. Les IT sont affectés à des centres

(plateformes technologiques) communs du laboratoire malgré l'opposition des personnels concernés. Les relations avec la direction deviennent très dures, l'ambiance du laboratoire conduit à un découragement sans réponse de la part de la direction.

Laboratoire de biologie Rennes: un séminaire de cohésion organisé par un cabinet extérieur de consultants (coût 20 000€) s'est avéré inefficace pour solutionner les problèmes de relation et d'organisation. Les principales raisons des dysfonctionnements sont à chercher dans les restructurations (fusions de laboratoires...) et la quête sempiternelle de financements pour assurer le fonctionnement des équipes et le taux de publications exigés pour chaque chercheur.

Laboratoire en santé à Nantes (tutelles Inserm, CNRS, CHU): les contractuels ne sont pas prolongés, ce qui remet en cause la continuité des thématiques. Le CNRS a indiqué lors d'une réunion du CRRDT¹ des pays de la Loire que la santé n'était plus une priorité. Il n'apporterait son soutien qu'aux projets développés en médecine nucléaire adossés à l'Equipex Arronax-Plus.

Maths Nantes: La notion de laboratoire avec une masse critique ne peut pas s'appliquer aux recherches en mathématiques, les forces sont dispersées et travaillent depuis toujours en réseau. Les équipes de recherche en mathématiques émarginent à de nombreux appels d'offre que ce soit en Bretagne ou en Pays de Loire et le CNRS est bien impliqué. Cependant le mal-être persiste avec au cœur une contradiction: il faut collaborer à des projets auxquels on ne croit pas !

Universités de Rennes: Rennes 1 a gelé 300 postes, Rennes 2 a diminué le nombre d'ITRF. Avec un recrutement moindre de chercheurs, les financements seront obligatoirement plus ciblés. Dans cette logique, les moyens mis en jeu dans les Contrat de Programme Etat-Région (CPER) 2014-2020 ne sont pas à la hauteur. Les établissements de l'ESR se retrouvent en concurrence. Quelle efficacité des structures mis en place par les Programmes d'Investissements d'Avenir? L'Institut de Recherche Technologique Labs com ne fonctionne pas. Il manque un sens politique à tout cela.

SHS en Bretagne et Pays de la Loire: Le CNRS au niveau national compte se désengager d'une partie des 22 MSH où il met des moyens et notamment là où les universités ne contribuent pas à la hauteur. Il ne soutiendrait que 6 ou 8 MSH. Cela va de pair avec la mise en place des politiques de site et de Communautés universitaires et va donc à l'encontre de la structuration en réseau national de ces structures fédératives. Pour les deux MSH de la délégation MSH Ange Guépin (Nantes), et MSHB (Bretagne, Rennes) il est envisagé qu'elles soient "composantes" de la COMUE et fonctionnent en complémentarité.

Focus sur les chargés de recherche avec une souffrance très importante. Concurrence et épuisement sont le lot des chargés de recherche. Ceux qui n'arrivent pas tenir les objectifs (contrats, CDD, équipements...) sont considérés comme de moutons noirs ? Schizophrénie : aller à la course aux projets alors qu'on ne croit pas à leur contenu scientifique. La direction a saisi la CAP de licenciement pour insuffisance professionnelle sur la base d'absence de publications d'un chercheur nantais. Malgré l'avis négatif de la CAP, la direction a pris la décision de licencier. Non seulement cette décision peut faire jurisprudence mais de plus les instances de représentation des personnels sont bafouées ! (N.B. le chercheur a fait un recours auprès du tribunal administratif).

Un groupe de travail rédigera un dossier sur les risques psychosociaux qui sera mis en ligne sur le site.
Groupe de travail : Agnès Fercocq, Frédéric Boutet, Jean-François Berthelot, Lise Caron

Le projet de COMUE Bretagne-Pays de la Loire est en cours de discussion (dernière version février 2014), l'objectif étant de candidater au prochain appel d'offre Idex façon Hollande. Des compétences sur la gestion de la recherche seront dévolues à la COMUE, lesquelles ??? Quelles conséquences pour les personnels ??? La déléguée régionale de CNRS nous a indiqué que des mises à disposition vers la Communauté pourront se faire pour assurer des services mutualisés. Notre analyse est qu'il va y avoir restructuration de laboratoires notamment en essayant d'intégrer les équipes associées (EA des universités) afin d'axer les thématiques

1 Comité consultatif régional de la recherche et du développement technologique

scientifiques sur les projets d'investissements d'avenir (PIA) et les « filières » de spécialisation intelligente des 2 régions. Et aussi de réduire les coûts de fonctionnement et de masse salariale (plateformes mutualisées, diminution des effectifs en licenciant en premier les CDD...). Impossible de résister tous seuls, le SNTRS a besoin de réfléchir collectivement avec les syndicats CGT de l'ESR et aussi de laboratoires R&D des 2 régions.

La convention de site CNRS/ établissements d'ESR de Rennes a été signée en décembre 2013: universités Rennes 1 et 2, INSA, IEP, ENSCR, ENS, EHESP. La politique scientifique partagée est focalisée sur certaines thématiques avec les UMR impliquées explicitement citées ainsi que les effectifs sur lesquels s'engagent les partenaires.

Mathématiques, numérique et télécommunications (UMR 6205 ?)

Matériaux : physique-chimie-Ingénierie (UMR 8029-UMR 6521?)

Sciences de l'environnement et archéologie

Sciences Biologie-santé

Sciences Humaines et Sociales : (ne sont cités que 3 UMR, 1 MSHB, 2 UMR multi sites CREHIO et ESO)

Objectifs : Développement des programmes lauréats aux PIA : IRT, IEED, labex, equipex, biotechnologies et bioressources... Liens avec les pôles de compétitivité en particulier : Images et réseaux et Mer-Bretagne

Les effectifs engagés par le CNRS dans la convention (référence : 1^{er} janvier 2012): 397 ETPT. Sur le site de la DR17 448 agents sont dénombrés sur le même site y compris CAES et DR).

Nécessité de faire une analyse des conséquences sur les personnels et les laboratoires.

Loi Sauvadet et Précarité : Nous avons du mal à syndiquer les collègues précaires alors qu'ils représentent plus de 30% des effectifs des organismes. Cela pose un problème sur notre appréhension de la situation de nos collègues dans les laboratoires et notre représentativité. A Rennes, l'université se trouve souvent en dernier recours des contractuels. La Ferc-Sup se retrouve à régler ces dossiers et syndique les collègues.

Dans le Grand Ouest : Aucun poste sur examen professionnel réservé n'a été pourvu au CNRS, 1 à l'Inserm à Nantes (Sophie Allain n'a pas été retenue, dont le CDI a été obtenu par un recours au Tribunal administratif). Un bilan des contractuels a été demandé auprès de la DR CNRS.

Pour obtenir la signature des CDI (plus nombreux à l'université !!!), l'implication du directeur d'unité est très importante dans le processus.

Dans ce contexte d'austérité, de restructuration permanente et de rétraction des organismes de recherche nationaux nous avons de grandes difficultés à mobiliser nos adhérents et nos collègues. Il est proposé d'organiser des assemblées générales dans les laboratoires et services où le syndicat est présent. Une première réunion sera organisée à la délégation régionale du CNRS.

Des infiltrations de mouvements ésotériques touchent particulièrement le domaine de la santé et de la formation dans l'ESR. Les diplômes universitaires sont aussi un point d'entrée permettant d'obtenir une labellisation de théories sans aucune évaluation scientifique. Nous appelons à la vigilance au sein des laboratoires du Grand Ouest.

La Miviludes² et l'UNADFI³, organismes de prévention et de défense des victimes des Sectes, notent une évolution dans l'organisation des adeptes avec un fonctionnement en réseau et non plus par des « églises » ayant un affichage prosélyte. Ce qui rend plus difficile l'identification et la lutte contre les infiltrations

² <http://www.derives-sectes.gouv.fr/conseils-et-principes-de-prudence/la-miviludes>

³ <http://www.unadfi.org/>

potentielles. Le site du cippad⁴ peut être utile pour s'informer sur les problèmes résultant d'approches irrationnelles ou du charlatanisme en région.

3) Commissions régionales CNRS et Inserm

Hygiène, sécurité et conditions de travail: CRHS-CT

CNRS Rennes: Cas de souffrance au travail, intervention au CRHS-CT :

Une collègue technicienne du CNRS d'un laboratoire de Rennes s'est suicidée à son domicile début janvier. Elle vivait depuis plus de 10 ans une situation professionnelle très difficile, après un passage douloureux dans les services de la délégation régionale puis dans 2 laboratoires où sa situation s'est empirée. Elle a subi une longue période de dépression. A son retour en activité, elle a été imposée dans un laboratoire rennais où elle n'a plus exercé son métier de gestionnaire. La direction, se sentant incapable de gérer les conflits, a sollicité l'aide de la délégation. Notre collègue s'est retrouvée isolée et en forte souffrance sans aucune réaction des ressources humaines de la DR17.

Les représentants CGT au CRHS-CT de la DR17 font une démarche auprès des autres organisations syndicales pour demander une expertise par un organisme extérieur.

CNRS, Rennes-Paimpont : Difficultés persistantes à Ethos où est affectée une adhérente du SNTRS. Notre collègue est à protéger.

Visite et suivi des conditions de travail à la Délégation régionale CNRS suites au déménagement.

Visite à prévoir à l'Institut de Physique de Rennes

Le syndicat mettra sur le site et à disposition des collègues un dossier sur les risques psychosociaux. La FERC-CGT a publié un numéro du Lien consacré exclusivement au CHS-CT⁵ avec un dossier sur les suicides et tentative de suicide est accessible⁶.

Représentants au CRHS-CT Inserm :

Titulaires Patrick Robert (Brest) Josy Froger (Angers)

Suppléants : Cécile Couriaud (Nantes), Vincent Legagneux (Rennes)

Représentants au CRHS-CT CNRS :

Titulaires : Françoise Hennion (Rennes), Frédéric Boutet (Rennes)

Suppléants Jean-François Berthelot/Agnès Fercocq (Nantes), Kevin Quessette (Brest)

Vu l'élargissement du rôle des CRHS-CT, il est nécessaire que les adhérents aient des comptes rendus (CR) systématiques du CRHS-CT comme le font les autres commissions

Commission Régionale Action Sociale (CORAS), CNRS

Voir les CR sur le site du syndicat

Représentants au CORAS CNRS

Titulaires Jean François Launay (Brest) Yveline Laverret (Rennes)

Suppléants : Jean Yves Vitoux (Brest), Bernard Perrot (Brest)

Commission Régionale Formation professionnelle (CRFP), CNRS

Voir les CR sur le site du syndicat

Titulaires : Christine Lamberts (Nantes), Cédric Brachet (Brest)

Suppléants : Laurent Pourinet (Nantes), Lise Caron (Nantes)

⁴ <http://www.cippad.com/>

⁵ http://ferc.cgt.fr/images/le_lien/le_lien_2012/lien_chsct_janvier2012.pdf

⁶ http://cgteduc77.org/IMG/pdf/6pages_suicide_au_travail.pdf

Les responsables régionaux.

Secrétaire Régionale : Lise Caron

Trésorie Régionale assurée par la trésorière de la section de Nantes : Fabienne Le Roy qui passera la main à Agnès Fercocq

Documents joints :

Introduction à la discussion par la secrétaire de région

Convention de site CNRS/Rennes 2012-2016

Projet de COMUE Février 2014

Dossier FERC-CGT sur suicide et tentative de suicide.